

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° P19- 068460

☐ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1069 Société :

☐ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre :

Nom & Prénom : ZARGUE HAMDANI

Date de naissance : 1941

Adresse : actuellement

Tél. : 061986624 Total des frais engagés : 400 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 20 / 05 / 2020

Nom et prénom du malade : ZARGUE HAMDANI Age :

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : Remplacement d'oreille

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

Dr. Abdelkader HOUDA
NEUROCHIRURGIEN
Tél : 0522 82 1 11



NEUROCLINIQUE DE CASABLANCA

DOCTEUR ABDELKARIM HOUIDI

NEUROCHIRURGIEN

Diplômé de l'Université de Bretagne Occidentale

Brest - France

Ancien chef de clinique associé au CHU de Brest

Chirurgie cérébro - Vasculaire, chirurgie de Rachis
et de la douleur ; Microchirurgie - laser.

Endoscopie cérébrale

Neurochirurgie Pédiatrique

Membre de la société de Neurochirurgie

de Langue Française et de la société Francophone
d'Etude et de Recherche sur la Douleur



مصحة الجهاز العصبي

الدكتور عبد الكريم هويدي

جراحة الدماغ والأعصاب

و العمود الفقري

خريج كلية الطب ببراست - فرنسا

جراحة الأذن و الجراحة المجهرية بأشعة الليزر

جراحة الدماغ بالمنظار

جراحة الأعصاب والدماغ للأطفال

عضو في الجمعية الفرنكوفونية في جراحة الدماغ

و الأعصاب و في الجمعية الفرنكوفونية

للداسة والبحث في علم الأذن

Casablanca le : 20/5/2020

M^{re} ZAROUN Hammouch

→ Hygroma capsule C -

→ Suppression phlébite ninf C.

→ AVC rive h sph DR
datant de 3 ans

⇒ 1^{er} TDM Cereb (CC)

2^e Echo - Doppl. Ninf C -

3^e Echo - capsule C -

Site Web : www.neuroclinique.com

Angle rue l'Isère et rue N° 2, Quartier Bagatelle - Polo Casablanca Tél : 05 22 82 11 11 (L.G.)

Fax : 05 22 85 21 84 - Email : karimhouidi@neuroclinique.com



مصحة الجهاز العصبي NEUROCLINIQUE DE CASABLANCA

20/05/2020

Casablanca, le.....

Docteur :

FACTURE N°0062/5/2020

NOM ET PRENOM : MR ZARGUI HAMMADI

CS DR HOUIDI

MONTANT TOTAL : 400,00

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :
« QUATRE CENTS DIRHAMS »

NEUROCLINIQUE DE CASABLANCA
Angle Rue de l'Isere et Rue N° 2
Quartier Bagatelle-Polo
Casablanca
Tel 0522 82 11 11